

EDITO

Bonjour à toutes et tous,

Comme chaque début d'année, voici une édition dédiée en grande partie à l'offre de formation en santé mentale et/ou aux déterminants de la santé mentale, qui peuvent vous intéresser en tant que partenaires du Projet Territorial de Santé Mentale.

Vous y trouverez aussi un point d'actualité important, la construction du PTSM2. Nous avons besoin de vous !

Enfin, Madame Renard du DAC a accepté une interview sous forme de portrait. En vous souhaitant une bonne lecture.

P 2

OFFRE FORMATION 2025

PERINATALITE
SANTÉ MENTALE
PSYCHOTRAUMATISME
REHABILITATION
PSYCHOSOCIALE
RISQUE SUICIDAIRE
VIOLENCE ET
AGRESSION SEXUELLE

ADDICTION
PRECARITE
TRANSCULTURALITE
TSA
TND
PHARMACOLOGIE
TND
PHARMACOLOGIE



POINT D'ACTUALITE DU PTSM :

TOUR DE FRANCE DES PTSM
REUNION PLENIERE DU PTSM DU 13 DECEMBRE 2024
ENSEMBLE, EN ROUTE VERS LE PTSM V2

P 18

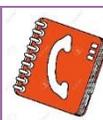
BIBLIOGRAPHIE ET LITTERATURE

P 22

Précarité et discriminations en santé
Aide à la prescription pharmacologique chez l'enfant et l'adolescent



FOCUS SUR UN PARTENAIRE : LE DAC



P 25

Lettre d'information du PTSM 39 n°4

**FRANCHE
COMTE**



FORMATION RESEAU PERINATALITE



PÉRINATALITÉ
EN FRANCHE-COMTÉ

Cellule de coordination

Hôpital Jean Minjoz, Bâtiment vert (MEMCP)
3 Boulevard Alexandre Fleming, 25000 – Besançon

Les formations ont lieu au Centre Diocésain de Besançon. Voici quelques prochaines dates, sachant que vous retrouverez le calendrier complet sur : <http://www.rpfc.fr/evenements/liste/>

FÉV 13 13 février à 9h00 – 14 février à 17h00

13 Formation Allaitement Maternel – Module 1
(COMPLET)

FÉV 18 9h00 – 17h00

18 Formation allaitement Maternel – Module 2 – Maternité

MAR 18 9h00 – 17h00

18 Formation Allaitement Maternel – Module 2 – PMI &
Libéraux

MAR 20 20 mars à 9h00 – 21 mars à 17h00

20 Importance du rôle de l'Auxiliaire Puéricultrice auprès
des parents

A noter que le Réseau Périnatalité possède également des animatrices de proximité, voici les coordonnées de Leslie Depailler pour le Jura : leslie.depaille@hopitaux-jura.fr,
03 84 41 59 49

Lettre d'information du PTSM 39 n°4

FRANCHE
COMTE



FORMATION CENTRE HOSPITALIER DE SAINT YLIE

Le service de formation du Centre Hospitalier Saint-Ylie Jura est certifié QUALIOPi. Ceci permet en tant qu'organisme de formation labellisé, de concevoir et dispenser des formations adaptées à tous les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social dans le domaine de la santé mentale et de la psychiatrie.

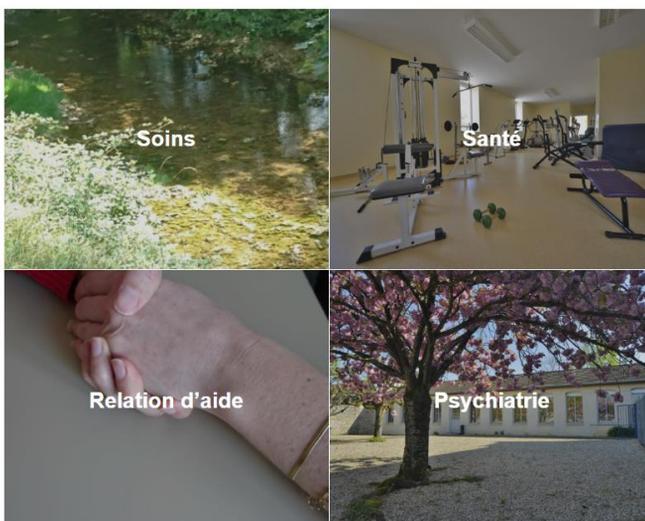
Pour tous renseignements complémentaires , 03.84.82.81.38 ou mail : formation@chsjura.fr

FORMATION A LA CARTE SUR DEMANDE ET CATALOGUE DE FORMATION EN LIGNE sur le site du Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura (chsjura.fr) ➔ [offre de formations](#)

Le catalogue 2025 étant en cours de construction, voici à titre indicatif quelques exemples de formations dispensées les années précédentes :

- Troubles psychiques et impact sur l'accompagnement social
- Approche clinique du patient souffrant de troubles psychiatriques / psychiques
- Evaluation et repérage de la crise suicidaire
- Sensibilisation à l'entretien d'aide
- Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière
- Addictions : Compréhension et soins
- Gestion de la violence et de l'agressivité. Contention et recherches d'alternatives

Nos formations par thématique



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION


SAINT-YLIE JURA
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

JURA

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Lettre d'information du PTSM 39 n°4



FORMATIONS SUR LE PSYCHOTRAUMATISME

Le département du Jura peut s'appuyer sur deux Centre Experts pour la Prise en Charge du Psychotraumatisme : le CRP à Dijon pour les adultes, et l'unité de psychotraumatisme pour mineurs à Besançon, rattachée au CH de Novillars. A noter que le CRP est en train de mettre en route de la téléconsultation pour des consultations de niveau 3.

Des formations à la carte peuvent-être proposées pour les professionnels de la région, en contactant les Centres aux coordonnées ci-dessous :



La demande d'information pour des formations pour les soins adultes se fait auprès du CHU de Dijon : crpsychotraumabfc@chu-dijon.fr, ou 06 79 10 51 14



CENTRE HOSPITALIER
de Novillars

La demande d'information pour les formations pour les soins des mineurs se fait auprès du CHN de Novillars :

Mail : unite.psychotrauma@ch-novillars.fr

Téléphone : 03.81.88.86.62

Lettre d'information du PTSM 39 n°4



FORMATIONS SUR LA REHABILITATION



Le Centre Référent de Réhabilitation psychosociale de Bourgogne est basé à Dijon. En parallèle des soins, le C2RB a une mission de formation et d'accompagnement des professionnels de santé du territoire sur le développement et la mise en place des soins de réhabilitation. Il aide ainsi au maillage territorial et à la création d'un réseau de réhabilitation psychosociale et d'intervention précoce en Bourgogne. Il a également une mission de recherche.

Ainsi, le C2RB accompagne la personne souffrant de trouble psychique et ses proches vers un rétablissement et une réinsertion dans la société sur le plan social et professionnel.

Le CR2B peut proposer **des formations d'initiation à la réhabilitation psychosociale** dans votre institution, à programmer en les contactant directement au : 03 80 42 48 07, c2rb@chlcdijon.fr.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation, proposée par l'équipe du C2RB, permet de comprendre et s'approprier les approches mobilisées dans le champ de la réhabilitation psychosociale.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Définir et approfondir le concept de réhabilitation psychosociale
- ✓ Définir le concept de rétablissement
- ✓ Connaître les différents outils de soins utilisés dans le champ de la réhabilitation psychosociale
- ✓ Concevoir un accompagnement auprès des usagers dans la réalisation de leur projet de vie et dans leur capacité à reprendre du pouvoir sur la maladie (concept d'empowerment)

INITIATION À LA RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE

 Formation présentielle

 Accessible

 Durée : 21 heures (3 jours)

Par ailleurs, le CR2B propose une formation diplômante **sous forme de D.I.U sur la Réhabilitation Psychosociale (RPS)**, en partenariat avec l'université de Dijon, à destination de tout public concerné par la RPS : médecin, infirmier, travailleur social, psychologue, neuropsychologue, ergothérapeute, étudiant en médecine, etc.

Ce diplôme, qui comprend 110H de formation, permet d'acquérir des connaissances et de compétences dans le domaine de la Réhabilitation psychosociale (RPS) telle qu'elle est menée par des équipes pluridisciplinaires travaillant au sein de structure hospitalière où médico-sociale.

Pour tout renseignement sur cette formation contacter le 03 80 39 32 85 ou par mail, umdpcs05@u-bourgogne.fr



Lettre d'information du PTSM 39 n°4

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



PROMOTION SANTE BFC

Anciennement appelé IREPS, l'organisme Promotion Santé BFC propose dans notre région un large panel de formations en santé dont des modules santé mentale, compétences psychosociales..., accessibles via ce site : <https://www.promotion-sante-bfc.org/catalogue-de-formations>

Choix par thématiques

TOUTES LES THÉMATIQUES

COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

MÉTHODES ET OUTILS EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

NUTRITION

PARCOURS SANTÉ ET TERRITOIRE

SANTÉ DES JEUNES

SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES

SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

SANTÉ MENTALE

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE



Contact : 03.80.66.73.48

CATALOGUE

FORMATIONS 2025



Promotion
Santé
Bourgogne
Franche-Comté

Il s'adresse aux professionnels et bénévoles des domaines de la santé, du social et médico-social, de l'animation et de l'éducation. L'offre s'articule autour de 2 types de formation : des formations programmées et des formations à la carte, selon vos demandes. L'Ireps œuvre également pour que l'éducation pour la santé intègre les programmes de formation initiale des professions sanitaires, sociales et éducatives.



Lettre d'information du PTSM 39 n°4

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



PROMOTION SANTE BFC : formation
« CPS : les bases pour animer une séance » - Niveau 1



Programme de formation

Développer les compétences psychosociales (CPS) dès le plus jeune âge est reconnu internationalement comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. Elles permettent aux personnes de «répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne» (OMS 1993). Les CPS sont un levier important dans l'accompagnement de l'autonomisation et le pouvoir d'agir de chacun. Cette formation vous permettra d'implanter des actions et d'envisager un environnement propice au renforcement des CPS au sein de votre structure.

Lons-le-Saunier :
18 & 20 mars 2025

Poligny :
7 & 8 avril 2025

Objectif de la formation

Intégrer dans sa pratique professionnelle des actions de développement de compétences psychosociales de manière adaptée à son contexte.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes catégories de compétences psychosociales
- Adapter sa posture professionnelle pour favoriser le développement des compétences psychosociales
- Construire une séance de développement de compétences psychosociales

Contenu de la formation

- Approches éducatives en santé et compétences psychosociales
- Les différentes catégories de compétences psychosociales : évolution des modèles
- Posture professionnelle soutenant le développement des compétences psychosociales
- Construction d'une séance de développement des CPS (méthodes et outils)

Validation de la formation

- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Évaluation des acquis individuels de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation

Méthodes pédagogiques

La démarche de formation proposée est interactive et expérientielle. Elle vise à prendre en compte les situations et pratiques professionnelles, ainsi que le contexte territorial afin d'adapter les contenus aux attentes des participants.

Les modalités pédagogiques utilisées en présentiel ou en distanciel favorisent l'échange et le travail de groupe. Elles s'appuient sur des méthodes actives, pour permettre une appropriation des notions théoriques et méthodologiques appliquées à la pratique professionnelle.

Chaque participant bénéficiera d'un dossier pédagogique papier et/ou numérique incluant des éléments théoriques, méthodologiques et bibliographiques en lien avec les contenus de la formation.



Lettre d'information du PTSM 39 n°4

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



PROMOTION SANTE BFC : formation
« CPS : les bases pour animer une séance » - Niveau 1



Public

Professionnels intervenant auprès d'enfants
Secteur éducatif, scolaire, périscolaire, social, médico-social, animation...

Prérequis

Pas de prérequis demandé

Lons-le-Saunier :
18 & 20 mars 2025

Poligny :
7 & 8 avril 2025

Coût de la formation

Coût de la formation ou coût pédagogique gratuit car la formation est financée par l'ARS BFC

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont à la charge du participant

Renseignements pédagogiques

Manon BRUNEL | Chargée de projets et d'ingénierie en éducation et promotion de la santé – Promotion Santé BFC – Antenne 39

m.brunel@promotion-sante-bfc.org
03 84 47 21 75

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux où se déroule la formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre type de handicap, merci de contacter la responsable formation en amont de la formation pour l'adaptation des moyens pédagogiques à vos besoins.



Inscriptions

Cliquez sur le lien ci-dessous :

Pour Lons-le-Saunier :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfjKM31U4o2CNRhizEtmRTLqW0oT4whQ0t9qYN2lyPgx3lrw/viewform>

Pour Poligny :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdvw9FqWvR0nKIRtlfX6Pbvg-CoxA21PD1MStDaT9YtMzmbCQ/viewform>

Lettre d'information du PTSM 39 n°4

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



FORMATIONS ETHIQUE



Espace de
Réflexion Éthique
Bourgogne — Franche-Comté

L'EREBFC propose deux formations pouvant intéresser les partenaires PTSM en 2025 :



FORMATION
ÉTHIQUE CLINIQUE, DE
LA THÉORIE À LA
PRATIQUE

1) L'EREBFC propose une formation construite autour de deux journées progressives et complémentaires, qui recouvrent l'essentiel des compétences de base nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique dans un contexte clinique complexe.

JOURNÉE 1 (7H)

Sensibilisation à l'éthique clinique, avec choix d'un thème spécifique (handicap, gériatrie...)

JOURNÉE 2 (7H)

Animer, participer et rendre compte d'une délibération éthique



**CRÉER & METTRE
EN OEUVRE UNE
INSTANCE ÉTHIQUE**

2) La finalité de cette journée de formation (7H) est d'exposer les enjeux et les questionnements préalables à la mise en place d'une instance éthique locale.

Public : Tout professionnel souhaitant créer une instance éthique dans un établissement sanitaire, médico-social ou social de la région

Ces formations sont réalisées au CHU de Besançon ou sur place dans votre institution, pour les dates et modalités pratiques contacter : amaltis@chu-besancon.fr

Par ailleurs, l'EREBFC va prochainement proposer une formation individuelle à la démarche de réflexion éthique au format e-learning. Elle devrait être disponible au 1er trimestre 2025.



Lettre d'information du PTSM 39 n°4



PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE



En 2025, des sessions de formation PSSM sont reproposées sur le territoire.

PSSM Standard

Le programme de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale Standard poursuit quatre objectifs pédagogiques :

- Acquérir des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale,
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles (écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée),
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Les secouristes obtiennent des connaissances générales sur le champ de la santé mentale, notamment à propos des quatre troubles psychiques les plus fréquents (troubles dépressifs, anxieux, psychotiques et liés à l'utilisation de substances), et apprennent à appliquer une méthode pour intervenir face à une personne en crise ou en difficulté.

Sur le territoire, différents organismes proposent cette formation et l'ARS délègue un budget aux CLS pour l'organisation de ces sessions, qui sont actuellement au nombre de trois :

MANGIN, Jacqueline – CLS Pays Dolois : jacqueline.mangin@grand-dole.fr

Edith RUEFLY – CLS Cœur du Jura : e.ruefly@cc-aps.fr

Séverine MOREAU – CLS Pays Lédonien : smoreau@pays-ledonien.fr

Voici également le lien vers quelques organismes susceptibles de dispenser la formation si vous souhaitez l'organiser dans votre institution : INFIPP et le GRIEPS, Santé Mentale France...

- <https://www.infipp.com/formation/10670-premiers-secours-en-sant-mentale>
- <https://www.grieps.fr/produit/premiers-secours-en-sante-mentale-pssm/>
<https://competences.afnor.org/formations/premier-secours-en-sante-mentale-pssm>
- https://santementalefrance.fr/cpt_ formations/pssm-premiers-secours-en-sante-mentale-module-jeunes/

De plus pour 2025, la CPAM organise des formations **PSSM Jeunes**. La formation Jeunes a été spécialement développée pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents (collège et lycée) et jeunes majeurs. Elle se concentre notamment sur le développement de l'adolescent, les troubles anxieux, la dépression (dont la crise suicidaire et les automutilations non suicidaires), les psychoses, les troubles du comportement alimentaire et les addictions.

Contact CPAM : corinne.olivier@assurance-maladie.fr, chargée de prévention à la CPAM du Jura



FORMATION SENTINELLE

Les formations Sentinelle s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale portée par le PTSM. Sur notre région, c'est Promotion Santé BFC qui déploie cette formation, qui se structure sur 3 niveaux. Ces formations sont financées par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. Voici le programme du premier et deuxième niveau :

Pour plus d'informations : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/prevention-du-suicide-des-formations-en-bourgogne-franche-comte>

REPÉRAGE ET GESTION DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET DE LA CRISE SUICIDAIRE NIVEAU 1 : MODULE SENTINELLE

Le **module Sentinelle** permet de former des « sentinelles » qui ont une fonction de repérage des personnes en souffrance au sein de leur milieu de vie ou de travail, et d'orientation de ces personnes vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées.

Prérequis : validation de l'inscription par l'ARS BFC et le binôme national de formateurs

Objectif de la formation

Devenir acteur de la prévention du suicide en permettant aux professionnels de repérer des personnes en souffrance au sein de son milieu de vie ou de travail, et de les orienter vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer les signes d'alerte concernant une personne en souffrance au sein de son milieu de vie ou de travail
- Orienter les personnes ayant un risque suicidaire vers les ressources d'évaluation ou de soin adaptés

Public

Formation ouverte à tous, « citoyens » ou professionnels (employés d'entreprise, enseignants, AED, assistants sociaux, personnels de direction, éducateurs, etc.), police, gendarmerie, professionnels des milieux pénitentiaire personnes ressources repérées comme ayant des dispositions spontanées au souci de l'autre et reconnues comme telles.

Durée

1 jour, soit 7h de formation

Dates

Calendrier fixé chaque année, en lien avec l'ARS et les formateurs de chaque territoire concerné

Intervenants

Binôme de formateurs psychiatre et psychologue dans chaque département

Coût de la formation

Coût pédagogique gratuit.

Formation financée par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

Renseignements pédagogiques : Sandrine LOUESDON,
Gestionnaire administrative et informatique – Promotion Santé BFC
s.louesdon@promotion-sante-bfc.org
Tél. : 03 80 66 73 48



Lettre d'information du PTSM 39 n°4



FORMATION SENTINELLE

Les formations Sentinelle s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale portée par le PTSM. Sur notre région c'est Promotion Santé BFC qui déploie cette formation, qui se structure sur 3 niveaux. Ces formations sont financées par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. Voici le programme du premier et deuxième niveau :

Pour plus d'informations : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/prevention-du-suicide-des-formationen-en-bourgogne-franche-comte>

REPÉRAGE ET GESTION DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET DE LA CRISE SUICIDAIRE NIVEAU 2 : MODULE ÉVALUATION

Le module « Évaluation de la crise suicidaire » permet de former des « évaluateurs » qui ont une fonction d'évaluation clinique du potentiel suicidaire (estimer le danger, l'urgence et le risque suicidaire) et une fonction d'orientation vers un intervenant de crise.

Prérequis : formation réservée aux professionnels de santé ainsi qu'aux assistants sociaux pour l'éducation nationale. Validation de l'inscription par l'ARS BFC et le binôme national de formateurs.

Objectif de la formation

S'assurer de l'accessibilité de l'intervenant de crise et orienter vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire.

Objectifs pédagogiques :

- Reconnaître les signes de souffrance psychique et notamment de la crise suicidaire
- Évaluer le risque suicidaire d'une personne
- Orienter vers l'intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité

Public

Personnels de santé (médecins, infirmiers) et psychologues formés à l'entretien clinique, ouverture de la formation aux assistants sociaux sur validation préalable des référents nationaux et du binôme de formateurs concernés.

Durée

2 jours, soit 14h de formation

Dates

Calendrier fixé chaque année, en lien avec l'ARS et les formateurs de chaque territoire concerné

Intervenants

Binôme de formateurs psychiatre et psychologue dans chaque département

Coût de la formation

Coût pédagogique gratuit.

Formation financée par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

Renseignements pédagogiques : Sandrine LOUESDON,
Gestionnaire administrative et informatique – Promotion Santé BFC
s.louesdon@promotion-sante-bfc.org
Tél. : 03 80 66 73 48



Lettre d'information du PTSM 39 n°4

FRANCHE
COMTE



FORMATION SENTINELLE

Le CHS organise également des sessions niveau 1 de formation Sentinelle :



DEVENIR SENTINELLE DANS LA PREVENTION DU SUICIDE



Public

Personnel non soignant
9 à 12 participants / Session



Toute situation de handicap,
problème de santé ou difficulté
d'apprentissage, sera étudiée afin
d'adapter les modalités
pédagogiques

☎ 03 84 82 97 03

Objectifs pédagogiques

- ❖ Repérer les personnes en souffrance au sein de sa communauté de vie
- ❖ Aller vers les personnes repérées, et ajuster ses modalités relationnelles auprès d'elles
- ❖ Orienter les personnes repérées vers les ressources appropriées
- ❖ Connaître le champ et les limites de son action
- ❖ Prendre soin de sa propre santé mentale

Parcours pédagogique



Aucun

PRÉ REQUIS

Matin

Etre sentinelle en pratique :
un savoir-être et un savoir-faire

Après-midi

Mon rôle dans la prévention du
suicide
Orientation et connaissance du
réseau



FORMATIONS SUR LES VIOLENCES ET AGRESSIONS SEXUELLES

CRIAVS Franche-Comté



Séminaires du CRIAVS, 1er semestre 2025

Réflexions autour du consentement

Enjeux philosophiques, juridiques, psychologiques...

Judi 20 mars 2025, accueil à partir de 13h30

Le secret professionnel dans les soins : quid des violences sexuelles ?

Séminaire co-animé avec le Dr F-X. Laut, psychiatre
(CHU de Besançon, Service de Médecine Légale / CH de Novillars, CMP Pôle A)

Judi 10 avril 2025, accueil à partir de 13h30

Pédophilie, pédocriminalité, de quoi parle-t-on ?

Définitions, distinctions, nuances

Judi 12 juin 2025, accueil à partir de 13h30

Locaux du CRIAVS (41 chemin des Montarmots, Besançon)

Présentation théorique suivie d'échanges entre participants



Rencontre interprofessionnelle du réseau santé-justice-social

Les Soins Pénalement Ordonnés

Obligation de soins, Injonction de soins : Quand la psychiatrie rencontre le
judiciaire

Mardi 27 mai 2025, accueil à partir de 13h30

Espace Grammont (Centre diocésain) salle B : 20 rue Mégevand, Besançon (centre-ville)

Après-midi d'échanges et de partages d'expériences :

table-ronde acteurs de santé, acteurs judiciaires, acteurs pénitentiaires et CRIAVS



Inscription obligatoire par mail ou téléphone

Mail : criavs-fc@chu-besancon.fr

Téléphone : 03.81.25.43.30

LinkedIn : [linkedin.com/in/criavs-franche-comté/076097255](https://www.linkedin.com/in/criavs-franche-comté/076097255)

Adresse : CRIAVS-FC 41 ch des Montarmots 25000 BESANCON

Locaux : Bâtiment du CMP Point du Jour, arrière du bâtiment, 1er étage

Inscription obligatoire par mail ou téléphone

Mail : criavs-fc@chu-besancon.fr

Téléphone : 03.81.25.43.30

LinkedIn : [linkedin.com/in/criavs-franche-comté/076097255](https://www.linkedin.com/in/criavs-franche-comté/076097255)

Adresse : CRIAVS-FC 41 ch des Montarmots 25000 BESANCON

Locaux : Bâtiment du CMP Point du Jour, arrière du bâtiment, 1er étage

Téléchargez le programme et retrouvez nos différentes actions sur notre site
https://www.ffcriavs.org/nous_contacter/votre-criavs/criavs-franche-comte/



Lettre information

Du PTSM 39 n°4



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

OFFRE DE FORMATION du GAFC : Groupement Addictions Franche Comté

Les formations du GAFC sont financées par l'ARS et accessibles à tous les professionnels. Elles ont pour objectif principal de proposer aux acteurs le développement de leurs compétences se basant sur des clés de compréhension des situations problématiques concernant les addictions, sur le recours à l'analyse des pratiques de terrain et le partage d'expériences.

Ces temps formels servent plusieurs desseins. D'une part, ils permettent aux participants d'accéder à des données objectives et actualisées dans le domaine des addictions. Ensuite, ces temps d'échanges sont mis à profit pour favoriser le questionnement de chacun sur ses propres représentations. Enfin, ils permettent de faciliter le repérage et l'orientation des personnes confrontées à une situation problématique.

Le GAFC est aussi à même de coconstruire avec les acteurs des formations sur mesure. Par ailleurs, nos interventions peuvent être constitutives d'un dispositif institutionnel s'inscrivant dans une temporalité de plusieurs années. Cela permet un approfondissement graduel tant des phénomènes que des représentations de chacun.

Le catalogue 2025 étant en construction, la liste de formations suivantes vous est donnée à titre indicatif:

- LES BASES EN ADDICTOLOGIE
- PÉRINATALITÉ ET ADDICTIONS
- RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES
- DISPOSITIFS DE SOINS EN ADDICTOLOGIE
- MÉTHODES D'INTERVENTION EN ADDICTOLOGIE
- LES MÉDICAMENTS DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS
- SENSIBILISATION AU REPÉRAGE PRÉCOCE ET INTERVENTION BRÈVE
- MÉSUSAGES DES ÉCRANS

Si vous souhaitez bénéficier de ces temps de formation, voici le contact sur le Jura :

M. Julien BOUVRET

Référent Pédagogique et Handicap

julien.bouvret@ga-fc.fr

07 68 10 25 35

Groupement Addictions Franche-Comté

www.groupement-addictions.fr



Groupement Addictions
FRANCHE-COMTÉ

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Lettre d'information du PTSM 39 n°4

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



FORMATION acteur de la précarité

Ces formations sous forme de webinaires, organisées par l'Orspere-Samdarra, sont entièrement financées par la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Les webinaires durent 2 heures. Un maximum de 150 personnes peuvent participer à chaque session de formation.

Ces personnes peuvent appartenir à différentes catégories de professionnels du secteur social en charge de l'accompagnement des personnes en situation de précarité : travailleurs sociaux, personnels socio-éducatifs, intervenants sociaux, personnels administratifs et techniques (agents d'accueil, ...), surveillants de nuit, travailleurs pairs.

Ces formations sont entièrement financées par la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Elles sont donc gratuites pour les professionnels.

!/\ Tous les webinaires sont identiques et auront lieu pendant 4 ans (de 2023 à 2026). Pour cette raison, nous vous invitons à vous inscrire à une seule date.

Les inscriptions pour les webinaires sont ouvertes et accessibles en suivant le lien:

<https://orspere-samdarra.com/evenement/webinaires-prisme-precarite-et-sante-mentale/>.

PR SME
PRÉCARITÉ & SANTÉ MENTALE

Organisées par
l'Orspere-Samdarra
Observatoire national
santé mentale &
vulnérabilités sociales

Formations
en distanciel

Inscriptions :
orspere-samdarra.com

Durée et horaires :
2 heures, 14 h > 16 h
Heure locale de Paris

Prérequis : aucun

Objectifs de la formation :

- repérer les signaux marquant un trouble de santé mentale
- trouver des postures ajustées avec les personnes accompagnées
- orienter les personnes accompagnées vers les structures adaptées le cas échéant
- préserver sa propre santé mentale

Déroulé :

- Introduction
- Santé mentale : de quoi parle-t-on ?
- Diagnostic en psychiatrie et pathologies mentales
- Présentation de 3 cas cliniques
- Dimension sociale des troubles en santé mentale chez les personnes précaires
- Addiction et réduction des risques et des dommages
- Migration et santé mentale

Temps de questions/réponses

- Nouvel esprit du soin en santé mentale et accompagnement des personnes avec des troubles de santé mentale
- Prévention face aux conduites suicidaires
- Offre de prise en charge

Temps de questions/réponses

- Santé mentale des travailleur-se-s sociaux-ales
- Mot de la fin



Lettre d'information du PTSM 39 n°4



FRANCHE
COMTE

FORMATIONS SUR L'ACCES AU SOIN DU PUBLIC MIGRANT

Le programme de ces formations est construit par l'association Antigone, basée à Dole. Elles ont lieu à Besançon, dans le Jura, et/ou à Paris. Le contact d'inscription est Anne Gérard, 06 84 37 78 02, formation.antigone@gmail.com

Formations : "Accueil et soins des publics migrants-réfugiés"

Programme du 30/01 au 12/06 2025



ARGUMENT

Migrer implique des changements dans le monde environnant. Comme il existe une homologie entre les mondes externe et interne (cadre culturel externe et interne) ce changement affecte la totalité des productions humaines c'est à dire l'art, les émotions, les sensations, les rêves et la satisfaction des désirs, des besoins ; la santé. Le changement nécessite un accompagnement spécifique par les professionnels du pays d'accueil en tenant forcément compte de la langue maternelle qui conditionne toutes les représentations du monde.

Ces séminaires sont ouverts à tous les professionnels concernés par l'accueil des publics migrants-réfugiés. Il s'agit de penser ensemble nos pratiques et de questionner le sens.

Jeudi 27 mars 2025 14h-17h

Faculté de Psychologie, MSHE Ledoux - Besançon

" Comment utiliser les théories culturelles dans les médiations en santé ? "

Intervenant : **Serge Bouznah** (médecin de santé publique, fondateur du Centre Babel, chargé de l'enseignement du Diplôme Universitaire de médiation en santé – approche transculturelle, Université Paris Cité. Inserm CESP, Team Devpsy)

Jeudi 15 mai 2025 14h-17h

Faculté de Psychologie, MSHE Ledoux - Besançon

" La spécificité des métiers "

Intervenant : **Jonathan Abovi** (pédopsychiatre, thérapeute principal et co-thérapeute maison de Solenn, Paris Cochin)
Discutante : **Christine Tripard** (infirmière puéricultrice, directrice de la crèche Bersot, Besançon)

Jeudi 12 juin 2025 14h-17h

Faculté de Psychologie, MSHE Ledoux - Besançon

" Présentation de situations cliniques "

Intervenants : **Equipe du Dr Darcq**, service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA CHU Besançon)

A noter en sus une journée régionale sous forme de colloque le **3 avril 2025** aux Salines Royales d'Arc Et Senans : A destination de tous les professionnels du bébé, de l'enfant, de l'adolescent, et de la famille : « La rencontre avec les bébés, les enfants, les adolescents et leur famille, nous oblige à questionner notre compréhension culturelle des psycho traumatismes »...



FORMATION TND et TSA

Le CRA de Franche-Comté propose une offre de formations à destination de l'ensemble des acteurs régionaux, prenant appui sur les Recommandations de Bonne Pratique Professionnelle de la Haute Autorité de Santé.

Les formations s'adressent principalement aux :

- équipes professionnelles (des structures médico-sociales, sanitaires, sociales, scolaires, des lieux d'accueil ordinaires, loisirs, sport, travail...),
- proches aidants.

Des formations professionnelles à la demande des établissements peuvent être construites sur mesure afin de répondre à des besoins ciblés.

Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique. Pour cela, les apprenants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un entretien auprès du référent handicap en adressant un mail à drh-formation@chu-besancon.fr

[CRA Franche-Comté - Formations professionnels et proches aidants \(cra-franchecomte.fr\)](http://cra-franchecomte.fr)

 <p>Vous êtes un professionnel/établissement</p> <p>...</p> <p>Accédez à nos formations</p> <p>i En 2025, 3 formations professionnelles sont ouvertes aux proches aidants !</p>	 <p>Vous êtes un proche aidant</p> <p>...</p> <p>Accédez à nos formations</p>	 <p>Journées d'étude (programmes et inscription)</p> <p>...</p> <p>Accédez à nos formations</p>
--	---	---

Accueil » Formations » Vous êtes un proche aidant ? Année 2025

L'équipe du CRA Franche-Comté s'attache à proposer aux proches aidants des formations spécifiques adaptées à leurs besoins en répondant aux orientations des politiques publiques.

Les parents, aidants, personnes TSA ainsi que les fratries peuvent bénéficier de formations gratuites dispensées sur tout le territoire. Le programme détaillé de ces formations est présenté ci-dessous.

3 de nos formations professionnelles sont également ouvertes aux proches aidants :

- Introduction au TSA,
- Autisme une sensibilisation par l'expérimentation (Parcours ABC)
- La communication chez les personnes TSA : caractéristiques et adaptations

**FORMATION
PROCHES
AIDANTS**
DE PERSONNES AUTISTES





FORMATION TND et TSA



FORMATION START

Un dispositif de formations croisées dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND)
Département du Doubs (25)

Lien internet : <https://www.creaibfc.org/start/>

Public

Professionnels de 2^{ème} ligne accompagnant des enfants ou des adultes présentant un ou plusieurs TND (IME, SESSAD, ESAT, foyers, CMP, HDJ, etc.)

Lieu :

Pour les départements Doubs / Jura (25/39)
Montferrand le Château (25320)

Durée

4 jours (2 sessions de 2 jours consécutifs)
+ 1 jour de synthèse action
7h par jour

Dates

Pour les départements du Doubs et Jura :
5, 6, 26 et 27 juin 2025,
3 février 2026

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne :

Coût

1150€ pour 5 jours de formation (35h)

Contexte

START, Service Territorial d'Accès à des Ressources Transdisciplinaires, est un dispositif de formations croisées en territoires pour soutenir le parcours d'enfants et d'adultes présentant des TND. En réponse à la diversité et à la complexité des situations, ce dispositif de formation vise à :

- actualiser et décloisonner les savoirs sur les TND
- améliorer et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement et du soin, des adultes et enfants présentant des TND
- impulser de nouveaux modes de coopération dans le champ des TND

Très concrètement, cette formation soutient les professionnels de 2^{ème} ligne dans la co-construction du projet individualisé d'une personne avec TND, à partir des souhaits de la personne, de ses compétences, et de ses besoins d'accompagnement.

Porté et soutenu par de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, ce projet expérimenté en Ile de France et Auvergne Rhône Alpes se déploie aujourd'hui en région Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de l'ARS BFC.

Objectifs

- Connaître les caractéristiques des personnes présentant un ou plusieurs TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- Coordonner le parcours de personnes présentant un ou plusieurs TND

Public visé et pré-requis

- Professionnels de l'accompagnement et du soin de 2^{ème} ligne
- Lieu d'exercice : CMPP, SESSAD, IME, MAS, EAM, SAMSAH, CMP, HDJ, PCPE, service de psychiatrie et pédopsychiatrie, services de pédiatrie et neuropédiatrie, etc.

Ces professionnels doivent exercer auprès de personnes présentant un ou plusieurs TND et assister à l'ensemble des modules de formation.

Modalités pédagogiques

- Quizz de début et de fin de formation, diaporamas, vidéos, etc.
- Co-animation avec binôme de formateurs pairs dont des aidants



FORMATION TND et TSA



DESCRIPTION DU PROGRAMME

MODULE 1 - Troubles du Neuro-Développement : vers un socle commun (Jour 1)

- Bases neurobiologiques et développementales des TND.
 - Apports des approches dimensionnelle et fonctionnelle
 - Les enjeux de stratégies de soins et d'accompagnement intégrés
 - Accès aux droits, auto-détermination, pair-aidance
- > **Reconnaitre les invariants et les spécificités d'un TND**

MODULE 2 - Repérage et interventions précoces / Annonces diagnostiques (Jour 1)

- Dynamique de la trajectoire développementale : mieux repérer un trouble et argumenter un diagnostic
 - Modalités et enjeux territoriaux du repérage et de l'intervention précoce
 - L'annonce, les annonces...
- > **Connaître les enjeux et les acteurs communs**

MODULE 3 - Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement (Jour 2)

- Pourquoi? Quand ? Qui ? Comment ?
 - Intérêt, principes et méthodes d'évaluation
 - Importance de l'évaluation adaptative écologique - Exemples d'outils d'évaluation
- > **Comprendre la dynamique multidimensionnelle des évaluations**

MODULE 4 - Communiquer Principes fondamentaux et outils (Jour 2)

- Principes fondamentaux de la communication
 - Aspects psychologiques et environnementaux
 - Exemples d'outils de communication
- > **S'adapter pour interagir**

MODULE 5 - Acquisitions et apprentissages interventions éducatives, pédagogiques et psychologiques (Jour 3)

- Théories de l'apprentissage et bases neurobiologiques des apprentissages
 - Principes d'apprentissages selon son TND, apprendre selon son TND
 - Réponses en termes de Besoins Educatifs Particuliers, renforcement positif motivationnel
- > **Encourager les apprentissages**

MODULE 6 - Santé Troubles somatiques et psychiques associés aux TND / Dispositifs facilitant l'accès aux soins (Jour 3)

- La santé au-delà de l'absence de maladie
 - L'accès aux soins et à la santé
 - Pathologies somatiques, psychiatriques
 - Douleurs complexité du repérage
 - Dispositifs de consultations dédiées multidisciplinaires
- > **Favoriser un meilleur accès aux soins**

MODULE 7 - Situations complexes et comportements problèmes (Jour 4)

- Que faire quand on se sent au dépourvu ?
 - Nécessité de l'approche multidimensionnelle écosystémique
 - Prévenir les comportements problèmes
 - Quelles stratégies d'intervention ?
- > **Comprendre les comportements problèmes**

MODULE 8 - Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes (Jour 4)

- Travailler en équipe, prendre sa place
 - Les leviers pour assurer une continuité du parcours
 - Écouter et synthétiser les souhaits et les besoins d'une personne
 - Cartographier les ressources en territoires
- > **Co-construire un projet personnalisé d'accompagnement**

Lettre d'information du PTSM 39 n°4

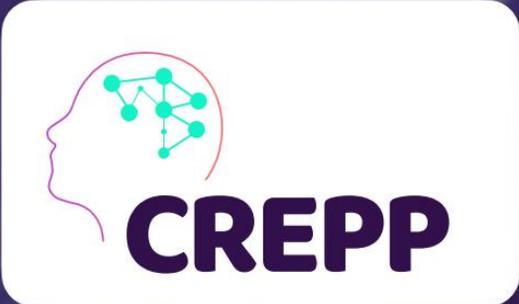
RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



FORMATION SUR LA PHARMACOLOGIE EN SANTÉ MENTALE

Pour aider à mieux appréhender la pharmacologie spécifique des traitements de psychiatrie, le Centre Hospitalier de Sevrey a mis en place des formations essentiellement en webinaire.

Pour plus d'informations : [CREPP_plaquette_def\(ch-sevrey.fr\)](mailto:crepp_plaquette_def@ch-sevrey.fr)



**Centre de Ressources
et d'Expertise
en PsychoPharmacologie**

crepp@ch-sevrey.fr
Tel 06 70 70 05 47

Pour faciliter l'usage des psychotropes,

le CREPP vous propose :



- Des **conseils thérapeutiques** au regard de situations cliniques particulières, en cas de résistance thérapeutique ou de pathologie rare
- Une **optimisation des relais et des associations** entre médicaments psychotropes
- Une **aide à la prescription pour les populations sensibles** (enfants adolescents, femmes enceintes, personnes âgées, insuffisants rénaux ou hépatiques)
- Une **aide à l'identification et la gestion des effets secondaires** des médicaments psychotropes
- Des **formations** pour développer vos compétences en psychopharmacologie
- L'appui d'un **réseau d'experts**

 Vous souhaitez programmer une formation



Formation
générique



Formation
sur mesure

Pour programmer une formation, en individuel ou en groupe, générique ou sur mesure, contactez le centre.

crepp@ch-sevrey.fr
Tel : 03 85 92 84 06



FORMATIONS DU CREAI



Le CREAI est le Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Le CREAI fait quoi ?

Le CREAI fait 5 actions différentes.

1 Des commissions régionales et groupes de travail thématiques

Ce sont des réunions où les professionnels échangent et réfléchissent à leur pratique.

Par exemple, sur les ESAT, sur l'école inclusive, sur la protection de l'enfance, ...



2 Des formations

Ces formations sont pour les professionnels ou pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Par exemple, il y a des formations sur : le Conseil de la Vie Sociale, la maltraitance, l'autodétermination, ...

3 Des études et des articles

Le CREAI écrit des documents pour aider les pouvoirs publics à prendre des décisions.

Par exemple, il y a des études sur le vieillissement des personnes handicapées, sur le logement des personnes avec des troubles psychiques, ...

4 Des journées d'étude

Les journées d'études permettent aux professionnels et aux personnes en situation de vulnérabilité d'avoir des informations sur un sujet.

Les journées d'études permettent aussi de se rencontrer et de discuter.

Par exemple, il y a des journées sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées, sur l'inclusion, ...

5 Des projets

Le CREAI crée et développe des actions sur des sujets particuliers.

Par exemple :

Access'VAE pour la Validation des Acquis de l'Expérience des travailleurs d'ESAT et d'entreprises adaptées,

INTIMAGIR est le centre ressource avec et pour les personnes en situation de handicap. Il traite des sujets de vie amoureuse, sexuelle, soutien à la parentalité et lutte contre les violences,

EPOP souhaite permettre aux personnes en situation de handicap d'être des acteurs incontournables des transformations de la société pour la rendre plus accessible et inclusive.



C'est à ce titre que le CREAI construit une offre de formation complète autour de 5 grandes thématiques :

- Formations secteurs social, médico-social et sanitaire
- Formations secteur handicap
- Formations secteur protection de l'enfance
- Formations mixtes à destination des professionnels et des personnes accompagnées
- Formations à destination des personnes accompagnées

Voici le lien vers leur [catalogue](#) qui est très fourni, 69 formations sont proposées en intra ou inter-établissement, avec les dates et les modalités d'inscription.

Le public adressé est constitué des professionnels, mais aussi des personnes accompagnées sur certaines formations.

A noter que le CREAI peut aussi proposer de l'analyse de la pratique.

Voici quelques exemples de formations accessibles pour l'année 2025 :

- Mieux appréhender les droits des personnes accompagnées et leur application
- Comprendre la responsabilité juridique dans le secteur social et médico-social
- Le projet personnalisé : construction de la grille d'évaluation des besoins avec SERAFIN-PH
- Architecture, spatialité et institution : penser les lieux pour soigner les liens
- Nouveaux salariés : l'accompagnement médico-social dans le secteur du handicap
- Prendre en compte le vieillissement des personnes handicapées en ESMS
- -Mettre en place une démarche d'accès à l'autonomie pour les jeunes sortant de l'ASE
- Utiliser la pair-aidance dans son établissement
- ...

Lettre d'information du PTSM 39 n°4



ACTUALITES DU PTSM 39: TOUR DE France DES PTSM 2024

La première génération de PTSM arrive au bout des 5 ans sur les territoires ; l'heure du bilan / évaluation en vue des PTSM 2^{ème} génération a sonné, c'est pourquoi la **Délégation Ministérielle à la Santé Mentale et à la Psychiatrie (DMSMP), sous l'égide du Professeur Franck Bellivier, a réalisé un tour de France** de nos dispositifs en 2024. Cela a donné lieu à un [rapport](#) paru en Septembre 2024, qui établit des recommandations pour nos futur travaux.

Dans le Jura, la visite de la DMSMP a eu lieu à Dole le 20 Mars 2024.

→ **Commentaires pour le Jura :**

Nécessité pour le PTSM d'une instance de gouvernance opérationnelle et restreinte (COFIL) en plus des plénières. Un PTSM peu actif les derniers temps suite à absence de personnel. Les axes par âge sont un atout.

RAPPORT DU TOUR DE FRANCE Des projets territoriaux de santé mentale (PTSM)

Délégation ministérielle
à la Santé mentale
et à la Psychiatrie
(DMSMP)



Que disent les recommandations nationales du rapport tour de France ?

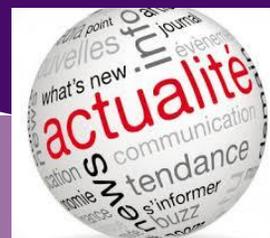
- Le PTSM est parfois **très centré sur la psychiatrie** alors qu'il s'adresse à la population générale, à la population clinique et à leurs proches, aussi aux champs du social et médico-social.
- Eviter le PTSM « catalogue » (excès de fiche qui nuit à la lisibilité) ou compris comme une liste d'attente de financement. Mieux vaut **prévoir un nombre d'actions limité** et prévoir un mode de réactualisation annuel
- Axes : Prévoir obligatoirement **un volet enfant / ados** dans la 2ème génération de PTSM
- Travailler **une bonne articulation avec les CLS/CLSM** : « Café des coordos »
- **Les angles morts** des PTSM :
 - Les publics vulnérables : détenus et personnes sous main-de-justice, personnes âgées, populations précaires, enfants protégés, parcours migratoires complexes.
 - Les thématiques : la prévention en santé mentale, les addictions, les soins de 1er recours, les soins sans consentement, l'insertion sociale, la formation, l'attractivité des métiers,



PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

JURA

Lettre d'information du PTSM 39 n°4



ACTUALITES DU PTSM 39: REUNION PLENIERE DU PTSM DU 13 DECEMBRE 2024

Après 2 années sans assemblée plénière, cette rencontre a été l'occasion de rendre compte de l'activité aux Présidents d'Associations et aux Directeurs d'Institutions signataires du PTSM, ainsi qu'à l'ARS, et d'échanger sur les nombreux projets ayant vu le jour sur le territoire mais aussi, d'apporter de la transparence quand aux projets en suspens. Un point d'étape nécessaire avant de se lancer dans la construction du PTSM2, car nous entrons dans la dernière année du contrat actuel : il se termine en décembre 2025.

N'hésitez pas à nous contacter si le diaporama n'est pas arrivé jusqu'à vous !

Réunion plénière 2024
PROJET TERRITORIAL DE
SANTÉ MENTALE (PTSM) DU
JURA
13 Décembre 2024

Réunion plénière PTSM 39





Les acteurs du territoire se sont réunis le 13 décembre afin de faire un point d'étape du PTSM 39 en présence de l'ARS 39 et l'ARS BFC.

Un beau temps d'échanges avec en perspective l'horizon 2025 pour élaborer le PTSM génération 2.

PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE
JURA

SAINT-YLIE JURA
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ

PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE
JURA

SAINT-YLIE JURA
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ

Réunion plénière 2024

PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ
MENTALE (PTSM) DU JURA

13 Décembre 2024

Lettre d'information du PTSM 39 n°4



ACTUALITE DU PTSM 39 : ENSEMBLE, EN ROUTE VERS LE PTSM V2

Nous devons cette année construire ensemble un nouveau programme d'action pour le PTSM2. C'est aussi l'occasion d'accueillir de nouveaux partenaires : la MSA, les CPTS, le CTS (Conseil Territorial de Santé), la CAF, le DAC, la CPAM, Promotion Santé BFC, le Groupement d'Intérêt Scientifique sur la Recherche en BFC, le GAFC (Groupement Addiction Franche Comté, la clinique Val Jura...).

Et nous avons besoin de vous ! Des concertations seront organisées pour recueillir le diagnostic partagé et proposer un nouveau programme d'action.

2025 en pratique :

1) Détermination du COPIL PTSM restreint

→ Rôle : Valider la faisabilité des actions et établir les possibilités de cofinancement.

2) Constitution des commissions à concerter, 1^{er} trimestre

- Enfant
- Adulte
- Personnes âgées
- Transversale (addictologie, insertion, prévention, précarité, formation...)

3) Séance de travail Bilan + diagnostic partagé + souhaits d'actions pour PTSM 2 avec chaque commission -> 1^{er} semestre.

4) Ecriture du projet PTSM 2

→ Validation par le COPIL de la faisabilité et premières pistes de financement

5) Etablissement d'un calendrier de réalisation sur 5 ans.

6) Signature du contrat PTSM 2 en fin d'année 2025

Comment contribuer à la construction du PTSM2 en tant que partenaire ?

→ Vous pouvez dès maintenant nous faire part de votre vision de terrain en vue du diagnostic partagé, et nous envoyer des chiffres si vous en avez

→ Vous pouvez nous faire part directement de vos souhaits d'actions ou pistes de projets,

→ Ou demander à participer à une des commissions lors des concertations organisées en 2025

→ Vous pourrez aussi, proposer d'être pilote d'une action.



BIBLIOGRAPHIE ET LITTÉRATURE

PRECARITE ET DISCRIMINATIONS EN SANTE :

Une publication interministérielle qui décroïsonne la précarité, est parue en Décembre 2024 :

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction générale de l'offre de soin (DGOS), la Direction générale de la santé (DGS) et la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) publient le **guide de référence des établissements et services sanitaires et médico-sociaux pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité**. Un [guide](#) de grande qualité et des informations ressources à découvrir. Un outil et un site indispensable pour les professionnels de la précarité .



Par ailleurs un [guide](#) de **lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé** a été rédigé par Migrations Santé Alsace, avec le soutien financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. La 2^{ème} édition vient de sortir.

Ce guide vise à présenter les grands enjeux de la prévention et de la lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé, domaine dans lequel cette notion reste peu mobilisée. Il s'adresse aux professionnels et bénévoles et apporte des éléments de cadrage sur la problématique, une analyse de situations, des informations sur les recours existants et une présentation de pratiques inspirantes.



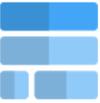


BIBLIOGRAPHIE ET LITTÉRATURE

[Site d'Aide à la prescription pharmacologique, par la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées :](#)

Ce site présente une série de synthèses des données de la littérature (conférence de consensus, avis d'expert, recommandations françaises et internationales) regroupées par pathologies. Si le site contient des informations à caractère médical, **il a été volontairement dessiné pour être accessible à tout professionnel ou personne intéressée.** En effet il est important que les connaissances validées sur les traitements pharmacologiques chez l'enfant et l'adolescent diffusent largement, la psychoéducation étant l'une des composantes essentielles de l'alliance thérapeutique avec les familles et de l'efficacité des interventions.

« Si l'utilisateur trouvera une synthèse de données récentes de la littérature scientifique pour éclairer sa prise de décisions, les recommandations faites par les auteurs (comme les indications, les algorithmes) sont présentées à titre informatif. »

 Trouble bipolaire	 TDAH
 TOC	 Dépression
 Tr. Psychotiques	 Tr. Sommeil
 Anxiété	 Tic
 Agitation	 A suivre...

Lettre d'information du PTSM 39 n°4

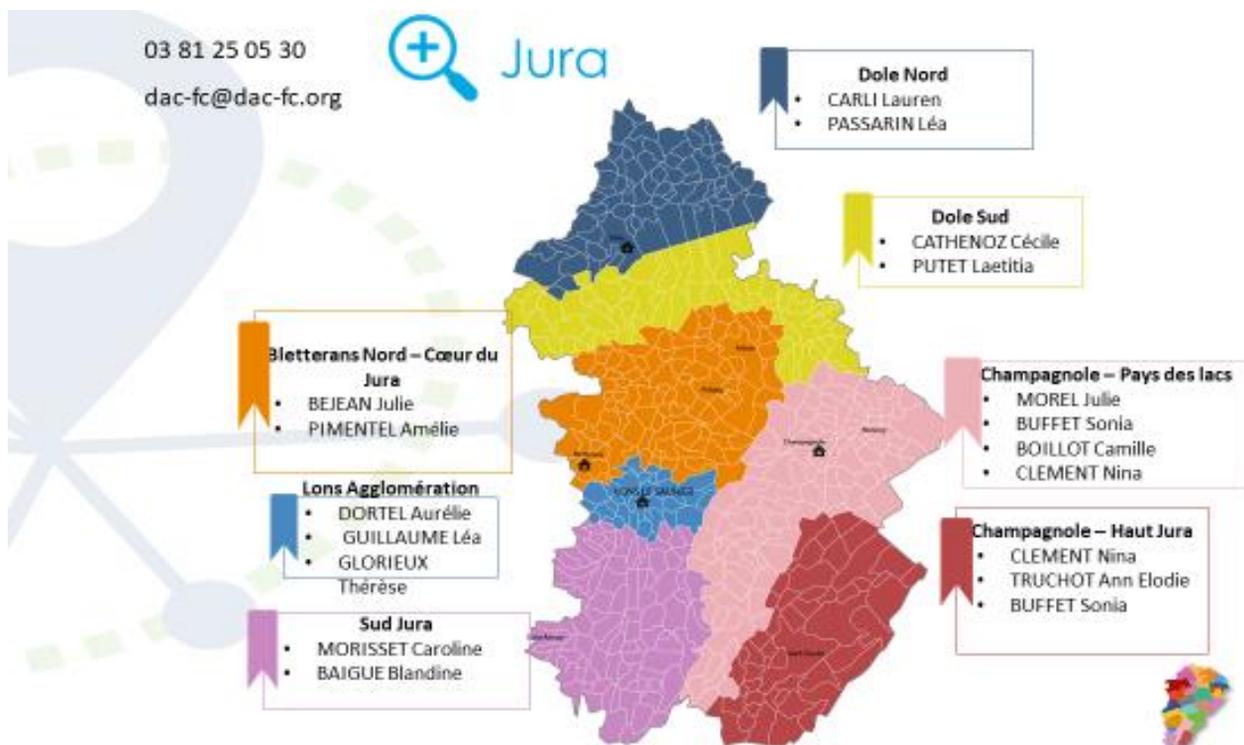


**Dispositif d'appui
à la coordination**
 Franche-Comté

FOCUS SUR UN PARTENAIRE DU TERRITOIRE : LE DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION (DAC)

Les DAC sont des dispositifs récents, dont **l'objectif principal est la coordination de parcours complexes, tous publics et tous âges.**

- Déployés sur le territoire Français à partir de 2020 en fusionnant des réseaux pré-existants mais monothématiques (MAIA, ARESPA...).
- Particularité en Franche-Comté : une structuration à l'échelle de l'hémi-région, avec des antennes par département. C'est un des seuls DAC en France à fonctionner comme cela, et cela a permis d'atteindre la taille critique pour avoir une équipe médicale en interne.
- Les assistantes de régulation de Besançon assurent la réception et la gestion des demandes, puis orientent vers le Jura : Mme Renard et ses équipes. Le critère d'entrée d'une situation doit combiner la santé, et la complexité.
- Le service est accessible aux particuliers, et aux professionnels qui entourent les personnes concernées. Les demandes des professionnels sont maintenant la plupart du temps faites sur la [fiche de saisine multifactorielle](#), par mail.
- Sur le Jura, 15 coordinatrices de parcours de secteur sont réparties ainsi :



Lettre d'information du PTSM 39 n°4



LE DAC 39 EN IMAGES ET EN CHIFFRES

- en 2024, **4665** situations prises en charge pour le DAC Jura.
- Chaque coordinatrice de parcours a une a une file active entre **25 et 30 prises en charges en temps réel**.
- La durée moyenne de prise en charge est de **200 jours** : le DAC n'est pas dans l'accompagnement mais dans la coordination donc ne doit pas s'inscrire dans le temps, se retire lorsque la situation est stabilisée.
- Le DAC est un dispositif **financé par l'ARS**.
- La loi **n°2019-774 du 24 juillet 2019** relative à l'organisation et à la transformation du système de santé prévoit, depuis le 27 juillet 2019 l'instauration de Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) dans tous les territoires.



Lettre d'information du PTSM 39 n°4

PORTRAIT : QUI EST CLAIRE RENARD, LA COORDINATRICE DU DAC 39 ?



PTSM : Qui êtes-vous Madame Renard ?

CR : Je suis originaire de Saône et Loire et Educatrice Spécialisée de métier. J'ai toujours travaillé dans le milieu associatif, sur des problématiques de précarité. Puis j'ai passé le CAFERUIS et à l'été 2023, j'ai eu l'opportunité d'intégrer le DAC, ce qui correspondait à mon souhait de travailler aussi avec le sanitaire, et la situation géographique du poste basé à Bletterans m'était favorable. Je me déplace néanmoins sur tout le Jura puisque nous avons 3 grandes antennes.

PTSM : Quels sont les défis de votre poste de coordinatrice du DAC 39 ?

CR : On se rend compte que l'on travaille beaucoup en silo, chacun avec son expertise. Le DAC doit remettre en cohérence tout cela, faire un 360° sur la situation. La communication et le lien entre tous les acteurs qui agissent dans une prise en charge, c'est notre métier. Et faire que tout le monde œuvre dans le même sens, c'est un vrai défi ! Un autre enjeu est de clarifier la situation : quand trop d'intervenants agissent en même temps, il faut prioriser dans le temps.

PTSM : Quelles sont –d'après vous, vos qualités ?

CR : Il faut des qualités de communication et de pédagogie pour expliquer le dispositif et sa plus value. Il faut aussi faire preuve de dynamisme et d'une certaine capacité à convaincre, pour embarquer les gens dans la démarche. Le gout pour l'animation territoriale est un atout.

PTSM : Qu'est ce qui a changé dans le Jura depuis l'arrivée du DAC ?

CR : On observe une meilleure interconnaissance des professionnels, notamment sur la filière gériatrique, SSIAD, SSAD, EHPAD... Récemment, avec les plans blancs dans les hôpitaux pour la grippe, nous avons été rappelés systématiquement pour les retours à domicile, ce qui prouve que l'on est bien repéré. Le DAC doit faire le trait d'union avec l'hôpital.

PTSM : Quels sont vos projets pour 2025 pour le DAC 39 ?

CR : Nous aimerions reproduire le modèle PA sur les autres parcours, la santé mentale, la précarité vulnérabilité et le parcours cancérologie. Dans la déclinaison 39 de la feuille de route régionale, contractualisée avec l'ARS, l'objectif 1) est la polyvalence. 2) Contribuer à la coordination territoriale, en renforçant la coordination ville-hôpital : participer à des instances hospitalières, travailler avec les CPTS...

PTSM : Quel retour terrain pouvez-vous faire pour le diagnostic partagé du PTSM2 ?

CR : Ce qui ressort sur le Jura, c'est la santé mentale et troubles cognitifs. Ensuite, les besoins autour des actes de la vie quotidienne pour le maintien à domicile. Et la situation des migrants.

PTSM : Qu'attendez-vous du PTSM2 qui est en cours de construction ?

CR : Nous avons besoin que le PTSM nous apporte une visibilité sur tous les partenaires du champ de la santé mentale et qu'il leur donne une vision du DAC, mais aussi, transformer les difficultés rencontrées en solutions avec le PTSM.